

Oui je fais un don pour aider la création
de vitraux dans l'église Saint-Martin
de Romilly-sur-Seine

Merci de libeller votre chèque à l'ordre de :
« Association des Vitraux pour Romilly »

Mon don est de _____ €, et je bénéficie
d'une économie d'impôts.

Pour les particuliers, le don est déductible :

De l'impôt sur le revenu, à hauteur de 66% du don et dans la
limite de 20% du revenu imposable.

Pour les entreprises, le don est déductible :

De l'impôt sur les Sociétés, à hauteur de 60% du don et dans la
limite de 5 % du chiffre d'affaires.

**Votre don donnera lieu à l'émission d'un reçu fiscal, qu'il
conviendra de joindre à votre déclaration d'impôt.**

Société: _____

Mme, Melle, M. (rayer la/les mention(s) inutile(s))

Nom: _____

Prénom: _____

Adresse : _____

Code postal : Commune : _____

Je souhaite bénéficier d'une économie d'impôt au titre :

De l'impôt sur le revenu

Ou de l'impôt sur les sociétés

Coupon réponse à renvoyer à :

ASSOCIATION DES VITRAUX POUR ROMILLY
8, rue Jules Vallès - 10100 Romilly sur Seine

Les informations recueillies sont nécessaires à la gestion de votre don. Seule l'association
que vous avez décidé de soutenir sera également destinataire ; toutefois si vous ne
souhaitez pas que nous lui communiquions vos coordonnées et le montant de votre don,
veuillez cocher la case ci-contre :

En application des articles 39 et suivants de la loi du 6 janvier 1978 modifiée, vous
bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent.
Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous
concernant, veuillez vous adresser à la délégation régionale dont vous dépendez.

L'association s'engage à affecter l'ensemble des dons au projet de création de vitraux.

L'association « des Vitraux pour Romilly », créée
en janvier 2010, a pour but de restaurer et de
valoriser l'église Saint-Martin de Romilly-sur-
Seine, notamment par la création de vitraux. et
de doter notre ville d'un patrimoine artistique
contemporain

L'église de Romilly a besoin de vitraux et une
création culturelle a toujours été un facteur de
développement économique.

Le thème choisi est **l'eau et la lumière**, principes
de vie.

C'est avec la lumière que s'ouvre le livre de la
création. C'est la lumière qui permet de créer le
monde, et c'est avec elle que le monde peut être
vu, mesuré, compris et expliqué.

L'eau est source et puissance de vie, elle est aussi
purifiante. Sans elle la terre ne serait qu'un désert
aride.

Ce thème universel doit rassembler les habitants
de notre ville autour de ce projet culturel
valorisant, c'est pourquoi notre association vous
remercie d'avance pour l'aide que vous voudrez
bien apporter à ce projet.

Claude Martin,

Président de l'association
«des Vitraux pour Romilly»

Nos partenaires :




**DES VITRAUX
POUR ROMILLY**

**SOUSCRIPTION
CRÉATION DE VITRAUX**

**Eglise Saint-Martin
de Romilly-sur-Seine**

(Aide)

Histoire de l'église Saint-Martin

C'est en 1903 qu'ont débuté les travaux de construction de l'église Saint-Martin.

Le projet de construction était ambitieux, la nef comportait cinq travées, mais faute de moyens financiers, une seule fut construite. Quant aux verrières du transept et celles, hautes de la nef et du chœur, elles reçurent des verres blancs.

Le chœur ainsi que les chapelles latérales furent ornés des vitraux du 19^{ème} siècle provenant de l'ancienne église, enrichis de vitraux datant de la construction de l'église.

Ainsi que le montre les photos l'état des verrières est très médiocre. Il y a même des risques de chutes de verre. Certains des anciens vitraux ont besoin de restauration.



L'intérêt architectural

L'église Saint-Martin, conçue comme un bâtiment néogothique, possède une statue de la Vierge à l'Enfant en pierre datant du 16^{ème} siècle de l'Ecole Troyenne, elle est placée sur l'autel latéral gauche. Elle est inscrite à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques. L'orgue, qui date de 1883, l'est aussi depuis 1982, provenant de l'ancienne église, il a été mis en place en tribune.

En 2001, une croix peinte, représentant la parabole de l'enfant prodige, œuvre de Frère Yves, moine de l'abbaye de la Pierre Qui Vire, a été installée au dessus de l'autel du chœur.



Le projet retenu

Le lauréat du concours lancé pour la création de vitraux est Joël Mône et l'atelier Vitrail Saint-Georges de Lyon.

Le projet de Joël Mône est de :

« Créer un chemin de lumière, qui soutiendra le cheminement spirituel. Il se déclinera au nord dans des couleurs froides, vert et bleu pour symboliser l'eau (c'est ce qui est représenté sur le programme) ; et dans des couleurs chaudes au sud, jaune, orangé, rouge, pour symboliser la lumière... Toute la gamme du spectre lumineux sera utilisée et formera au sein de l'église un arc en ciel, véritable « Arche d'Alliance » qui diffusera une lumière blanche symbolisant le Christ ressuscité à la croisée du transept. »

